

ACTIONS DE PREVENTION ROUTIERE SUR LE PARKING DU LYCEE




association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE

Flash Prévention routière

L'HABITACLE D'UNE VOITURE, UN ESPACE TRÈS RÉGLEMENTÉ


 Interdiction formelle
amende maximale et retrait de points


 Interdiction selon l'interprétation des forces de l'ordre
(article R.412-6 du Code de la route) 75 € d'amende et pas de points retirés

 Regarder un écran non destiné à l'aide à la conduite (DVD)
1 500 € d'amende
3 points


 Se maquiller, même à l'arrêt dans les bouchons


 Manipuler un téléphone
135 € d'amende
3 points

 Utiliser une oreillette ou un casque audio (à partir du 1^{er} juillet)
135 € d'amende
3 points

 Avoir plus de 0,5 g d'alcool par litre de sang (0,2 g pour les conducteurs novices)
4 500 € d'amende
6 points



 Manger un sandwich

 Être sous l'emprise de stupéfiants
4 500 € d'amende
6 points

 Fouiller dans la boîte à gants



 Ne pas porter sa ceinture
135 € d'amende
3 points

 Ecouter de la musique trop fort de telle sorte qu'elle empêche d'entendre les bruits de la circulation...
... et de nuit, fenêtre ouverte, le conducteur peut être verbalisé pour tapage nocturne

 Fumer une cigarette avec un mineur à bord (en cours d'examen au Parlement)
68 € d'amende



Face au nombre croissant d'accidents graves dus à une vitesse excessive, la préfecture du Pas-de-Calais appelle à la vigilance et recommande la plus grande prudence sur les routes.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

TOUS CONCERNÉS
TOUS ACTEURS

www.pas-de-calais.gouv.fr



www.securite-routiere.gouv.fr/

